

ALERTE AU MOUSTIQUE-TIGRE

La Bourgogne-Franche-Comté n'échappe pas à l'expansion du moustique-tigre désormais présent dans trois départements : Saône-et-Loire, Côte-d'Or et Nièvre. La capacité du moustique-tigre à être vecteur du chikungunya, de la dengue ou du virus zika, en fait une cible de surveillance prioritaire pour les autorités sanitaires et leurs partenaires durant sa période d'activité en métropole : du 1er mai au 30 novembre



L'*Aedes albopictus* :

- 1 cm d'envergure
- Noir avec des tâches blanches sur le corps et les pattes
- Ligne blanche sur le thorax et un appareil piqueur.

EVITER SON IMPLANTATION

AVANT DE PIQUER, LES MOUSTIQUES SE DÉVELOPPENT DANS L'EAU. CHACUN PEUT AVOIR LES BONS GESTES POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION EN SUPPRIMANT LES RÉSERVOIRS D'EAU STAGNANTE :

 VIDER (UNE FOIS PAR SEMAINE) LES COUELLES ET LES SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, LES GAMELLES DES ANIMAUX, LES REPLIS DES BÂCHES...

 COUVRIR LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU

 RANGER À L'ABRI LES JOUETS, BROUETTES, SEAUX, ARROSOIRS

 ENTREtenir LES GOUTTIÈRES, LES RIGOLES ET LES CHENAUX

 JETER LES DÉCHETS ET LES PNEUS USAGÉS

 CRÉER UN ÉQUILIBRE DANS LES BASSINS D'AGRÈMENTS : LES POISSONS MANGENT LES LARVES DE MOUSTIQUE.